

ACCES CIRCUIT

Jeudi à partir de 18h00 puis gardiennage de 19h30 à 7h30.
Libre accès avec bracelet obligatoire.

Les concurrents doivent quitter l'enceinte au plus tard le dimanche à 20h
Après ces horaires, vous stationnerez dans une zone d'attente Paddock P4.

STAND

1 emplacement est attribué au compétiteur en Endurance. **Si vous souhaitez le partager**, vous devez le préciser sur l'engagement ou par email (sans autre demande) à contact@trophee-endurance.fr

LOCATION (Module Promoteur)

Jeudi à partir de 18h00 à 19h15 et Vendredi à partir de 7h45.

PAIEMENT (Accueil du Circuit)

Exclusivement en CB ou ESPECES

=> **Tarifs : 450 € TTC** pour 2 jours / Caution : 300 €

=> **Tarifs : 660 € TTC** pour 3 jours / Caution : 300 €

Infrastructure : 60 m² - 1 TV - Sanitaires - Vestiaire - Wifi...

⚠ Chaque locataire devra dénoncer toute anomalie avant son installation car toute casse ou détérioration sera à sa charge.

⚠ Aucune voiture personnelle ne sera tolérée derrière les stands.
(Le parking P2 est obligatoire pour les voitures particulières)

ESSAIS PRIVÉS

Tickets à retirer au Module Promoteur / Admin. TTE

Jeudi à partir de 18h00 jusqu'à 19h30

=> **Séances : 25 mn : 75 € / 60 mn : 145 € TTC**

⚠ Les passagers NE sont PAS autorisés pendant les essais privés.

LICENCES acceptées

Les TP sont établis au Module Promoteur auprès de Valérie :

=> **Tarif : TPRC : 88 € / TPNC : 179 €**

TTE PIRELLI Series / FUNYO : ICC A-B-C-D - NCC* - TPNC

FREE Racing / MITJET : ICC A-B-C-D - NCC* - RCC - TPRC

*Les pilotes étrangers qui n'ont pas de Licence Internationale doivent présenter une attestation de leur ASN
Titre de Participation National/Régional Concurrent (TPNC ou TPRC). Certificat médical (français) de moins de 6 mois, avec la mention : "apte à pratiquer le sport automobile en compétition" et copie du permis de conduire.

TRANSPONDEUR

Module Promoteur / Admin. TTE

=> **Tarif Location : 70 € / Caution 500 €**

CHRONOLEC Protime ELITE et LS ou équivalent / Possibilité de Oled.

MUTUALISATION des DOMMAGES

Module Promoteur / Admin. TTE

Est un service proposé par le TTE pour couvrir les risques de dommages matériels faits aux installations du circuit et de la piste lors des EP, EQ ou des courses et à souscrire sur place avant le départ physique du meeting.

=> **Sprint : 80 € TTC / Endurance : 100 € TTC**

Franchise : 400 € TTC à la charge du souscripteur

Montant maximum remboursé : 2 500 € HT

POINT RESTAURATION

www.circuit-dijon-prenois.com/le-restaurant Ouvert 7 jours/7 en saison.

Réservation possible :

Tél. 03 80 35 32 22 ou restaurant@circuit-dijon-prenois.com

VERIFICATIONS

Plateau	Admin. Module	Tech. Bâtiment	Briefing
Toutes catégories	J 18h00 à 19h30	J 18h00 à 19h30	
MITJET	V 8h00 à 14h30	V 8h15 à 14h45	V 15h40
FREE PROTO	V 8h00 à 15h00	V 8h15 à 15h15	V 16h00
FUNYO SPRINT	V 8h00 à 15h15	V 8h15 à 15h30	V 16h20
FREE Berline-GT	V 8h00 à 15h45	V 8h15 à 16h00	V 16h45
F.RENAULT Cup	V 8h00 à 16h15	V 8h15 à 16h30	V 17h15
TTE PIRELLI	S 8h00 à 16h45	S 8h15 à 17h00	S 17h45 P S 17h45 TM

Les listes des 'Autorisés' seront remises au Collège dans les délais obligatoires. Tous les pilotes et voitures qui ne se seront pas présentés aux vérifications seront "sous réserve" d'acceptation du Collège. Au-delà des horaires, application du Règlement Sportif TTE / Art.6.1 et 6.2 pouvant aller jusqu'à l'annulation des Temps de qualifications.

NIVEAU SONORE

Vend. / Sam. / Dim. : Valeur maxi 100 dB

À tout moment, la préfecture peut interrompre le meeting.

Restriction du bruit entre 22h30 et 7h00.

Circulation des véhicules interdite

Limitation de vitesse 20 km/h dans le paddock

CLOTURE ENGAGEMENTS

VENDREDI 01/07/2022

Au-delà de cette date, application du Règlement Sportif / Art.4.1 et approbation de l'organisateur.

PIRELLI

Toutes les commandes de pneumatiques devront être passées avant le 29/06/2022.

Au-delà de cette date, Pirelli fera le maximum pour garantir vos commandes. De par la crise sanitaire, les approvisionnements et les délais de livraison ont été allongés.

DANIELSON

Equipements et Pièces

Tél. 03 86 21 22 55.

Tout concurrent certifie avoir pris connaissance ou doit se renseigner de toutes les Notes d'Informations et/ou Techniques émises.